

La SNCF confirme son standard TGV

La SNCF va poursuivre l'augmentation de son parc TGV en passant jeudi 25 juillet une commande supplémentaire de 1,2 milliard d'euros auprès d'Alstom portant sur 40 rames Duplex. a-t-on appris de sources proches du dossier. La commande totale des 40 rames à un prix unitaire de 30 millions d'euros représente 1,2 milliard d'euros. La SNCF lève cette option qu'elle avait passée en 2012 lorsqu'elle avait déjà commandé 30 de ces rames de trains à grande vitesse à deux niveaux. Le contrat, annoncé en avril 2012, était alors assorti d'une option d'achat de 30 rames supplémentaires déjà enregistrées dans le carnet de commandes du groupe industriel Alstom. Ces nouvelles rames Duplex à deux niveaux ont une capacité supplémentaire d'environ 10% par rapport aux anciennes rames. Elles comptent 560 places sur. Cette livraison qui doit s'échelonner jusqu'en 2019, permet à la SNCF de conserver un standard de matériels qu'elle développe depuis 1985 et de donner une charge complémentaire de travail à ALSTOM qui pourra ainsi amortir sur le marché Français sa chaîne de production qui n'a pas eu le succès escompté à l'exportation.



Cette commande complémentaire qui a préservé l'exclusivité d'ALSTOM permet une normalisation de parc voyageur plus étendue sur l'ensemble du réseau SNCF. En effet le renouvellement prévu des trains Intercités offre l'opportunité de basculer les rames automotrices de première génération TGV vers les lignes classiques électrifiées. Ces lignes qui ne supportent pas toujours pour des raisons de gabarit les rames à deux niveaux, verront ainsi leurs opérations de formation de convois simplifiées du fait de la réversibilité des michelines TGV qui disposent une cabine à chaque extrémité et évitent les manœuvres de locomotives. Si ce contrat va supprimer des postes pénibles à la SNCF, cette dernière va également jouer son rôle social de soutien à l'économie. En effet, cette commande de TGV permet par de faire travailler un millier de personnes en France. Ce contrat devait être signé ce jeudi par Guillaume Pepy, Président de la SNCF, et Patrick Kron, le patron d'Alstom, au ministère des Transports en présence de Frédéric Cuvillier et également du ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg. Cette commande intervient alors qu'Alstom souffre et que la France a officiellement renoncé depuis une semaine au tout-TGV. Cette décision permet de libérer moins de rames TGV qui n'utiliseraient plus des lignes LGV augmentant leur productivité. Cette mesure permettra tout en épongeant un excédant de parc chronique de faire bénéficier du confort TGV à de nombreux services nationaux conventionnels. Si cette affectation a un coût pour la SNCF qui proposera ces matériels taillés pour la grande vitesse sur des lignes classiques, les voyageurs y retrouveront de bons avantages et les élus pourront exploiter l'image du train dans des villes où la grande vitesse n'était même pas envisagée. Dans les investissements d'avenir détaillés par le Premier ministre la semaine dernière figurait aussi l'engagement de renouveler intégralement tous les trains Intercités, ceux "qui maillent vraiment le territoire et qui facilitent la mobilité, (...) entre 2015 et 2025", a promis Jean-Marc Ayrault.

